

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 29

Artikel: Conte blanc lausannois
Autor: Woelfli, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



MONNAIE ET CHANSON

DN 1804, le Canton de Vaud, devenu Etat indépendant depuis une année, ouvrit un atelier monétaire qui frappa des batz, des 1/4 de franc et des rappen. En 1826, les cantons de Berne, Fribourg, Bâle, Argovie et Vaud se lièrent par un concordat. Vaud émit dès lors des pièces de 5 batz et, en 1845, une pièce de 1 franc destinée à commémorer la nouvelle Constitution adoptée le premier août 1845.

La loi fédérale du 7 mai 1850 créa enfin pour toute la Suisse, le système monétaire qui existe encore maintenant.

A cette occasion, le poète et chanteur populaire qu'on appelait le *Père Grise*, mit en vente un minuscule chansonnier de huit pages contenant quatre chansons suivies d'un mot sur les monnaies et d'un tarif ou compte-fait des batz à 14 centimes; le tout imprimé chez S. Genton, Luquien & Cie.

L'exemplaire bien conservé que nous avons sous les yeux appartenait à Moyse Chapuis ??

Voici la première chanson intitulée :

Le batz et le centime.

(Air du mont d'Elvire).

1.

Prêtez l'oreille au Père Grise,
Qui vient vous offrir sa chanson,
Excellent est sa marchandise,
Sa table de réduction.
Le batz n'inspirant plus la rime,
Remplaçons donc le vieux billon :
Donnez-moi quatorze centimes,
Je prends le cent pour un franc rond.

2.

Tout se fait vieux dans la nature,
Les plus beaux deviennent barbons.
A la plus belle des parures,
Souvent succède un vieux chiffon.
Puisent des vieux batz les rognures
Ressusciter en beau billon !
Que ceux qui pratiquent l'usure,
Comme eux soient mis dans le pilon.

3.

Adieu les batz, vieille monnaie !
Disparaîssez de l'horizon,
Votre figure était peu gaie,
Votre crasse, plus de saison.
Puissent les frances et les centimes,
Les écus, les napoléons,
Devenir nos amis intimes,
Et nous abonder à foison !

Les trois chansons suivantes n'ont aucun rapport avec les batz, les rappen et les francs. Elles paraissent avoir été ajoutées pour aider à la vente du petit opuscule.

La première des trois se rapporte à la soirée de Sylvestre 1850 et est intitulée : *Couplets de Nouvel-An* (se chante sur l'air : *Que l'amour est agréable*).

La seconde a pour titre : *Départ des jeunes fil-*

les pour la Californie, à la recherche des mariés. Voici le début d'une des strophes :

Jeunes amants, ma foi ! gare à vos belles,
L'or a séduit bien souvent un tendron ;
L'homme, là-bas, ne peut vivre sans elles,
Il faut des femmes à l'or et aux colons.
Dri, dri, dri, dri, dri,
Que l'amour soit de la fête,
Dri, dri, dri, dri, dri,
C'est de Cupidon le cri.

Dans un genre un peu plus relevé, la troisième chanson célèbre : *Le retour en Suisse* (se chante sur l'air : *Steiger n'est plus, Loyola dans tes mains*) ?

Voici le premier couplet :

J'ai voyagé sur la terre et sur l'onde,
J'ai parcouru tout ce vaste univers,
J'ai vu l'ancien, j'ai vu le nouveau monde,
Bien des climats, bien des pays divers.
J'ai vu Stamboul, après Rome et Venise,
Vu l'oasis où les mois sont des jours ;
Mais rien pour moi ne vaut encor la Suisse,
A mon retour, je reviens pour toujours, etc.

Cette dernière chanson est suivie d'un mot sur les monnaies, rappelant que par décret du Grand Conseil, en date du 2 août 1850, la nouvelle monnaie a été fixée dans le rapport suivant avec l'ancienne : Le batz vaut 14 centimes, sauf pour les batz de Neuchâtel et de Glaris qui ne valent que 13 centimes.

Pour 10 francs, il faut 71 batz et dix centimes.

Pour extrait conforme : *J. Candaux, pasteur.*



LE CARREAU A FREGUELHUI

DREGUELHUI n'était pas on retsâ. S'ein manquâve atant que cein que manque à on étâîrû po être onna vatsé. L'e tot vo dere. Mâ, le Freguelhui n'était pas retso, l'e tot vi quemet on étâîrû, dzoïâo quemet lâ et châotèrâ à vo bailhî lo carouser pâ la tîta. Avoué cein adî guîé et prêt à vo rebrîquâ en s'e sorescent. Po ion que compregnâ le rise, ein était le premî. Mâ faillâi, pas lâ dévesâ de ciliâo croûte farce que vo baillant à éterni ein vo serreint lo nâ rein que de lâi peinsâ. Na, Freguelhui était plie fin que tot cein, preuva ein è que tote lâ damusalle lo trovâvant à lâo potte.

S'ein marayâ bin dâi coup, l'e su, se n'avâi pas èta on simpllio cordagnâ. Adan, vo séde, po lâ damusalle d'ora, s'on n'a pas on tenotmobile, on n'e pas quacon qu'on pouesse marayâ. Cein va oncora po onna croûte danchâ, ào bin po rire à onna veillhiâ de vin couet. Mâ, po fère on bet d'accordâiron avoué dâi Freguelhui, n'ein è pas question, n'ant min de tsâino de montra ein or et principalameint min de tenotmobile.

Cein ne boulâve pas Freguelhui que restâve adî sorescent et rigueneint dein son metî de cordagnâ. Tapâve lo solin et terfye lo legnû tota la dzornâ ein tsanteint. Pregnâi la vya pâ lo bon bet, quemet fêté.

Tota la dzornâ, de l'auba à la né tsesâite, tra-vaillîve dè coûte la fenîtra de sa boutiqua. Oh !

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques : II: 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

onna tant vilhie fenîtra que lâ carreau étant veniâ avau. Adan, po que lo verro lâi cotâi pas tant, l'avâi tout bounameint betâ à la plièce onna folhie de papâ que l'avâi fé godzî dein onna gotetta d'oulhio. Vo sède que cllâ papâ l'e clliâ quemet onna botolhie et qu'on lâi verrâi quasu onn'âma à travè. Dôu carreau trossâ : dôu carreau remet ein papâ d'oulhio et Freguelhui que tsantâve derrâ :

*Fîeso, fîeso mon solin
Po lâ solâ à ma Colin !*

Vaitc qu'on coup, on gros vatsâ qu'etâi perquie avoué dâi z'autre et quaque damusalle que passâvant, l'a de dinse :

— Atteinds-tè vâ ! vu fère onna farça à Freguelhui. On va riire, et pu cein va bin amusâ lâ tsermalâire. Dite rein !

Adan, va vè la fenîtra ào cordagnâ, pliante la tîta dein lo papâ que fasâi lo carreau et s'e trôvâve lo vesâdzo dein lo pâilo, ein brâmeint :

— Freguelhui è-te dedein ?

Freguelhui ne fâ ne ion ne dôu. A son tor, pliante la tîta du dedein ein dèfro dein l'autro carreau ein pañâ d'oulhio, et repond dinse :

— Na, ie vint de sailî !

Sti coup, que Freguelhui que l'a passâ po plie fin et, se l'avâi voliu, l'arâi pu embransâ tot lo tropi dâi damusalle.

Marc à Louis.

CONTE BLANC LAUSANNOIS

DANS la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 1^{er} avril dernier, les lecteurs de ce quotidien ont pu lire l'annonce suivante :

HERITAGE.

Les personnes qui auraient connu feu M. Gédéon-Timothée Blanc, bourgeois de Lausanne, parti en Amérique en 1896, et qui estiment avoir un lien de parenté avec le défunt surnommé, sont priées de déposer leur adresse, sous « Héritage » et pli fermé, chez la concierge de la villa « Les Lilas blanches », chemin du Treyblanc, Lausanne, qui fera parvenir.

Comme notre bonne ville de Lausanne comptait en 1931 cent-vingt-quatre personnes isolées et cent-soixante-dix ménages du nom de *Blanc*, il était permis de supposer que la concierge en question allait être débordée de correspondances ayant trait au dit héritage. Or, il n'en est rien. Se méfiait-on de cette annonce, parue un premier avril, jour traditionnel des mystifications ? C'est probable, car une seule et unique enveloppe avait été déposée à l'adresse indiquée.

Après quelques jours d'attente et ne sachant que faire, l'honorables concierge qui avait lu l'annonce en question, est venue nous nantir de ce cas embarrassant et nous demander conseil. Etant donné le caractère impersonnel de l'adresse, nous n'hésitons plus, aujourd'hui, à donner connaissance aux lecteurs du *Conteur* du contenu de l'enveloppe indistribuable.

« Madame Blanc,

» Je viens de lire votre annonce dans la *Feuille d'Avis* à propos d'un héritage. Comme je ne peux pas, comme ça, de but en blanc, vous dire qui je suis, je dois tout d'abord vous expliquer comment et quand j'ai connu ce Monsieur Blanc,

parti pour les Amériques et qui en est mort, à ce qu'il paraît.

» C'était un jour de vente de « Blanc » dans un grand magasin de Lausanne. On trouve des fois de ces occasions qu'on aurait tort de ne pas en profiter, n'est-ce pas, Madame ? Bref, voilà que je vois un Monsieur qui se promène, l'air soucieux, parmi tout ce linge blanc. Un homme dans les caleçons et les chemises, ça frappe, n'est-ce pas ? Il avait déjà des cheveux blancs et une figure à faire pitié, blanche comme un drap qui sort de chez la blanchisseuse. J'ai bien cru un moment qu'il allait s'évanouir ; son regard était tout drôle et on ne lui voyait que le blanc des yeux, par moment. « Vous vous sentez mal, Monsieur ? » que je lui demande. Sur quoi il me répond : « Oui, ma bonne dame, j'ai le mal blanc, autrement dit un panari, si vous aimez mieux. J'ai passé une nuit blanche à souffrir ». A la caisse où j'ai payé mon achat on m'a dit que c'était un M. Blanc.

» Et voilà, chère Madame Blanc, comment j'ai connu feu votre mari. Quant à vous dire quand, ce me serait un peu difficile à préciser. C'était en tout cas l'année où il y a eu tant de vers blancs à la campagne, vous vous rappelez. Il y a eu aussi des gelées blanches en juin, mais ensuite est venu le vent blanc qui fait mûrir les blés. C'est cette même année que mon beau-frère s'est tué au Mont-Blanc.

» Je me suis laissé dire que ce M. Blanc, votre mari défunt donc, avait fondé une fabrique de fer-blanc, là-bas, en Amérique et qu'il avait fait fortune dans une mine de blanc de Troyes. C'est bien possible, après tout.

» En ce qui me concerne, je suis une veuve Blanc, comme vous. Mon pauvre mari avait une petite santé et devait suivre un régime : du blanc-manger, fait avec le blanc d'œufs de poules blanches ; puis du blanc de poulet, du pain très blanc et, après son dîner, un verre de « petit blanc » de notre vigne du « Fauxblanc » qu'on possédait, près Pully. On passait l'été à Verschez-les-Blanc, chez mon beau-père, Gédéon Blanc ; ma belle-mère était une Pamblanc, étant fille.

» J'ai une fille, Blanche, qui vient de commencer à Pâques. Il fallait voir ce qu'elle était mignonne, toute en blanc. Dans quelques années, il faudra la marier, mais la blanche colombe ne sera pas pour le premier blanc-bec venu ; il faudra qu'il montre patte blanche pour l'avoir. Entre nous, elle fréquente un jeune homme d'Ecublens, dont les parents auraient joliment d'écus blancs, à ce qu'il paraît.

» Après tout ce que je viens de vous dire, il semblerait qu'on soit de parenté, dans cet héritage, mais il faudra que ce soit écrit noir sur blanc. Pour ne rien faire tant de paperasserie, vous n'auriez qu'à me signer un chèque en blanc, que je remplirai moi-même, au plus juste, pour ne pas vous donner cette peine.

» Recevez, chère Madame Blanc, mes bonnes salutations.

» Veuve Blanc-Blanc. »

(P. c. conforme : F. Woelfli).

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. Lectures saines, choisies dans tous les domaines de la littérature française et allemande, traductions exactes, permettant d'éviter les longues recherches dans les dictionnaires ; voilà ce qu'offre « Le Traducteur » à ses abonnés. — Un numéro spécimen sera envoyé gratis, sur demande, par l'administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Oh ! alors.. — Oh ! méchant, méchant ! Pourquoi n'êtes-vous pas venu hier soir ? Est-ce ainsi que l'on traite une fiancée que l'on dit aimer à la folie ?

— Pardonnez-moi, je vous en prie. Je ne suis pas coupable.

— Pas coupable ! avez-vous une excuse valable ?

— Oh ! je crois bien.

— Donnez-la donc, cette excuse !

— Voilà. Un médecin m'avait dit le matin même : « Vous avez des battements de cœur. Je vous conseille d'éviter les joies trop fortes. »

— Alfred, je vous adore.

ON COMMENCE DEMAIN

QUAND on est sur le militaire, nous autres du canton de Vaud, on a encore joliment l'habitude de ronchonner. Mais quand même on a bonne idée de faire convenablement son service. Et des chefs qui savent nous prendre, ils peuvent bien compter de ne pas se voir à l'affront. Pardine, on comprend assez ça qu'il faut qu'y en ait qui aient la commande, et qu'il faut obéir recta. Ça ne pourra pas aller autrement, surtout dans ces rassemblements où, quand on voit le tas qu'on est, on s'étonne encore que les femmes aient pu faire tant de ce monde.

Oh ! mais alors, pour ce drill à Guillaume, comme le gros Ulrich s'était mis dans l'idée, pour claquer les talons comme des tabornios, pour marcher comme si on avait une paire d'échelles en place de jambes, on n'a pas été faits pour ça. On ne veut pas être pris pour des mécaniques ni pour des bêtes. Et puis, peut-être qu'on n'est pas des plus mauvais soldats pour ça ; il fait toujours bon garder une brique de jugement. En tout cas, je vous dis, il ne faut pas essayer de faire des Prussiens avec des Vaudois. Ceux qui ont cru d'y réussir, il faudraient seulement qu'ils sachent comme ils ont dégoûté les hommes du service, et comme ils se sont fait moquer d'eux par le monde. Ça les ramènerait à des meilleurs sentiments.

Il s'est trouvé par Bière — mais voilà déjà bien quelques bons pairs d'années — un capitaine qui était revenu tout chaud de par ces Allemagnes et qui ne voyait rien de beau comme ces singeries qu'ils faisaient par là-bas. Il traitait les recrues, canonniers, tringlots, tout, comme une bande de pattières. Il aurait fallu qu'on tremble rien qu'à le regarder. Bien sûr que ces jeunes gens ça les impressionnait encore et qu'ils n'osaient pas autrement que de se laisser manier, quand même ce commerce ne leur plaisait rien tant.

Il s'est justement rencontré que le bataillon 3 avait son cours par Bière, mais non pas aux casernes. Ils ont pris leurs cantonnements dans le village même. Vous savez assez comme ça va : ils se sont tout de suite retrouvés quelques-uns d'une petite coterie, qu'ils avaient déjà fait bien des cours ensemble ; quoi, ils étaient bientôt bons pour passer en landwehr. C'était tous de ces corps qui ont l'habitude de se soigner, tant au civil qu'au militaire, de ces bons gros pansus, que le ventre leur croît toujours. Et quand il faut qu'ils repartent au service, c'est tant qu'ils peuvent se renfetter dans leurs z'haillons de guerre, même en sautant bien des boutons. Ces gaillards ont toujours le coup pour se faire mettre de cuisse, et on peut être sûr qu'ils ne veulent pas se biler, sauf pour éclaffer des kilos. Mais quand même ils font leur service, et au moins avec eux on a toujours du rata de sorte. Ils ont aussi le coup pour faire de ces bonnes soupes avec toute espèce de jardinage, et du ragout qu'avec une forte platée de riz on ne peut pas manger meilleur.

Eh bien, ils étaient donc quatre ou cinq de ces vieux devant une porte de grange, tout proche du « Guillaume Tell », qu'ils disputaient où il fallait qu'ils aillent manger la fondue. Faut-il pas que ce capitaine que je vous ai donc dit vienne à croiser par là sans qu'ils y fassent attention. Bien sûr, ça n'était pas mauvaise volonté ; c'est seulement qu'ils n'étaient pas à l'œil. Enfin, suffit qu'ils n'ont pas fait le salut quand il a passé. Quand mon capitaine a ça vu, le voilà qui se lance à leur tracer contre, avec sa moustache qui se dressait qu'un matou en colère n'aurait pas pu de mieux, et en roulant des yeux si tellement épouvantables qu'on aurait cru que le tonnerre voulait lui sortir de la tête. Et quand il a été tout proche, il leur fait comme ça avec son ton le plus terrible : « On ne vous a donc pas appris à saluer dans ce bataillon ! »

Il se croyait de les faire rentrer sous terre, mais il était bien loin de compte. Pensez-vous voir : des hommes que probablement ils étaient tous municipaux ou même syndics dans leur

commune ! ça ne voulait pas s'épouailler comme des jeunes gens qui passent seulement l'école. Ils ont donc pris la position, bien correctement, sans pourtant trop rentrer leur ventre, que, pardine, ils n'avaient pas honte d'être gros, et un s'est avancé, a fait un salut militaire plein de civilité, et lui a répondu, tout gentiment, comme un bon papa qui voudrait expliquer quelque chose à son gosse :

— Que oui, mon capitaine ! mais... on commence demain !

Il paraît que le capitaine n'était pas resté assez longtemps en Prusse ; il lui restait un fonds d'esprit qui n'avait pas pu fondre. Il avait toute bonne idée de les agoniser de mauvaises raisons, mais c'est tant qu'il a pu tourner sur ses talons en vous rabattant sa moustache qu'ils ne voyent pas qu'il riait. Et le moment d'après, quand il a raconté l'affaire à un collègue, il ne s'est pas tenu de dire :

— Charrettes de Vaudois ! Tu ne peux pas les démonter. Ceux de là-bas, quand même, ils n'auraient pas trouvé celle-là.

L'autre a répondu :

— Tu vois bien ! Et un qui veut les prendre comme ils sont, il en fait toujours quelque chose.

Gédéon des Amburnex.

EN VERS... ET CONTRE TOUS

On dit que la poésie est en décadence.

*On a beau leur voter des primes,
L'art des faiseurs de vers se meurt,
Même à minuit, l'heure des rimes,
On ne trouve plus de rimeurs.*

*On prétend, et c'est bien commode,
Que dans notre monde à l'envers,
Les couleurs ont passé de mode
Et qu'on ne songe plus aux vers.*

*Du coup, l'Alexandrin classique,
Aux douze pieds, c'est insensé,
Confit dans quelque gros lexique
Ne sait plus sur quel pied danser.*

*Pégase, tes vols dans l'espace
Font place à des plaisirs nouveaux,
Et tu fais pitié, quand tu passes
Devant nos quarante chevaux.*

*Lorsqu'un poète, d'aventure,
Se fait annoncer, dans le nez
Craignant quelque oiseuse lecture,
On lui crie : « Entrez sans sonnet ! »*

*S'il veut, en vers de circonstances,
Célébrer Monette ou Loulou
On lui dit : « Gardez vos dix stances
» Et mettez votre lyre au clou !*

*Tandis qu'en la voûte éternelle
Très loin des mortels, tout là-haut
La muse a replié son aile
Vaincue par l'ange Radio !*

*Dans nos existences moroses,
C'est pour cela, sachez-le bien,
Qu'on fait et qu'on dit tant de choses
Qui vraiment ne riment à rien !*

Pierre Manaut.

Pénitence. — Le cardinal Rampolla, quand il était secrétaire de Léon XIII, reçut un jour, la visite d'un jeune homme de la noblesse française, qui avait fait le voyage pour venir se confesser à lui.

— Monseigneur, lui dit le pieux voyageur, je vais prochainement me marier... Aussi ai-je tenu auparavant à me mettre en règle avec Dieu.

— C'est un bon sentiment ; mon enfant, répondit le cardinal. Je vous écoute.

Les explications furent longues. Le jeune homme avait eu une jeunesse orageuse : il avait beaucoup péché... Aussi, quand il eut fini, le cardinal resta un moment silencieux.

— Quelle pénitence m'ordonnez-vous, Monseigneur ? finit par demander le pécheur.

Alors, le cardinal dit doucement :

— Aucune, mon enfant... Vous allez vous marier... C'est bien suffisant.